

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LAC-SAINT-JEAN-EST
MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-HENRI-DE-TAILLON, TENUE À LA SALLE DU CONSEIL AU 504, RUE PRINCIPALE, LE 5^e JOUR DU MOIS DE MAI 2025 À 19 HEURES.

ÉTAIENT PRÉSENTS(TES) :

Mélissa Tremblay	Conseillère district N° 1
Marc-André Ouellette	Conseiller district N° 2
Eric Côté	Conseiller district N° 4
Denis Fortin	Conseiller district N° 5
Guyline Bhérer	Conseillère district N° 6

ÉTAIT ABSENTE :

Nancy Prescott	Conseillère district N° 3
----------------	---------------------------

FORMANT QUORUM SOUS LA PRÉSIDENCE DE M. LE MAIRE LAVAL FORTIN.

R. 6483-05-2025

RÉSOLUTION D'ENGAGEMENT « POUR L'AGRICULTURE, LA RELÈVE ET L'AVENIR DES ENTREPRISES AGRICOLES DE NOTRE TERRITOIRE »

CONSIDÉRANT QUE depuis plusieurs décennies, les productrices et producteurs agricoles ont à cœur de nourrir le monde avec détermination et passion, et ce, malgré tous les défis rencontrés à travers le temps.

CONSIDÉRANT QUE l'agriculture est aujourd'hui à un tournant de son histoire : plus que jamais la diversité de nos modèles agricoles est remise en question. La conjoncture des paramètres économiques, environnementaux, climatiques et sociaux rend extrêmement vulnérables l'avenir de notre agriculture et notre capacité à assurer l'autonomie alimentaire du Québec.

CONSIDÉRANT QUE les femmes et les hommes qui nourrissent la population doivent être au cœur d'un projet de société leur permettant d'exercer leur métier avec des critères de viabilité, des filets de sécurité performants et un cadre soutenant une durabilité environnementale progressive.

CONSIDÉRANT QUE depuis des décennies, ils travaillent de concert avec les gouvernements successifs pour construire ce qu'est l'agriculture québécoise d'aujourd'hui : une des plus performantes en Amérique du Nord, la plus structurée collectivement, la plus familiale et en communion avec les demandes sociétales et les impératifs environnementaux.

CONSIDÉRANT QUE la population a plus que jamais à cœur que l'agriculture se poursuive dans ce nouveau contexte, pour que la relève, les terres agricoles et les fermes familiales de nos milieux soient encore là dans 100 ans pour nous nourrir sainement et prendre part activement à la résilience et à la vitalité économique de nos territoires.

CONSIDÉRANT QUE dans le cadre de l'actualisation de la Politique bioalimentaire 2018-2025 et de la Consultation nationale pour le territoire et les activités agricoles – Agir pour nourrir le Québec de demain, menées par le Gouvernement du Québec, la province est à moment décisif et nous devons saisir les occasions pour assurer l'avenir d'une agriculture viable et durable.

CONSIDÉRANT QUE la communauté agricole et agroalimentaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean interpelle les élu(e)s des municipalités de la région pour :

- Visionner le court métrage « [Habiter la terre](https://www.youtube.com/watch?v=Hb1t1t1t1t1) » (www.youtube.com), qui raconte principalement l'histoire rurale québécoise;
- Placer les entrepreneuses et entrepreneurs agricoles au centre des orientations déterminantes à prendre par les autorités publiques.

PAR CONSÉQUENT,



IL EST PROPOSÉ PAR LE CONSEILLER ERIC CÔTÉ,
APPUYÉE PAR LA CONSEILLÈRE MÉLISSA TREMBLAY,
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS :

QUE la municipalité de Saint-Henri-de-Taillon s'engage pour l'agriculture, la relève et l'avenir de nos entreprises agricoles et appellent à un élan collectif des citoyens et du gouvernement, afin qu'ils priorisent ce besoin si fondamental pour la société québécoise : SE NOURRIR.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



Laval Fortin, Maire

Copie certifiée conforme, ce jeudi, 15 mai 2025.



Kathy Tremblay
Directrice générale & Greffière-trésorière